Comment améliorer l'observance des traitements ?

Près de la moitié des personnes atteintes d'une maladie chronique ne suivent pas leur traitement à la lettre.
C'est la principale raison pour laquelle les patients ne retirent pas tous les bienfaits qu'ils pourraient en attendre.
Les entreprises du médicament s'efforcent d'améliorer sans cesse les modes de prises des médicaments et le suivi des traitements.

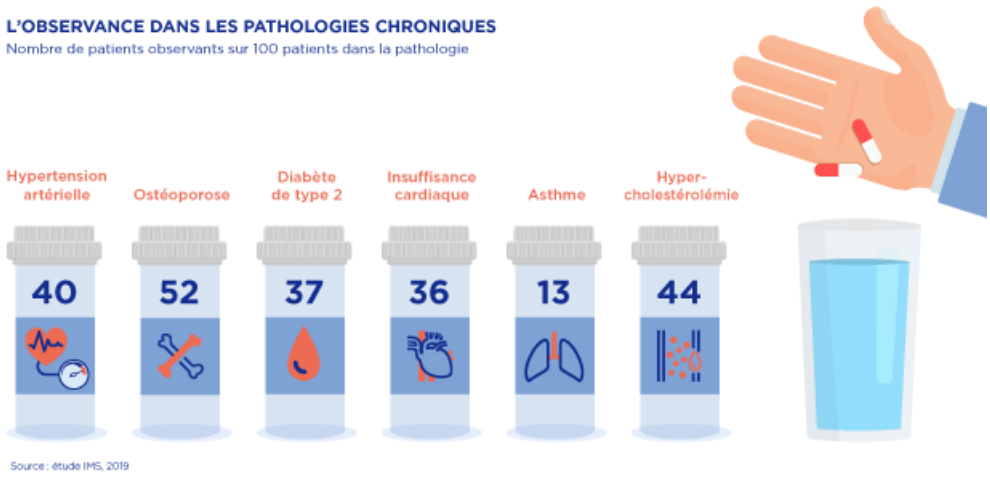

Chiffres

9,3
milliards d'euros : ce sont les dépenses engendrées par la non-observance en France chaque année (3).

50%
C'est la proportion de malades chroniques respectant leur traitement qui serait atteinte. Ce taux varie en fonction des pathologies.

Contexte

● L'observance est définie par le degré de concordance entre le comportement de la personne malade et les recommandations de son médecin.
En ce qui concerne les médicaments, les défauts d'observance sont très variables, allant de simples oublis ponctuels à de véritables pauses dans le traitement, des changements de posologies voire une absence d'achat des médicaments prescrits.

● La proportion de malades chroniques respectant leur traitement atteindrait les 50 %. Mais le taux d'observance varie fortement selon les pathologies.

● La non-observance entraîne une perte de chances pour les malades. Dans le cas des maladies cardiovasculaires, la bonne observance réduit de moitié la mortalité, souligne l'Académie nationale de pharmacie (2).

● Comme le rappelle l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'observance est un investissement rentable, qui permettrait aux systèmes de santé, déjà à la limite de leurs capacités, d'éviter des dépenses excessives.

Enjeux

● L'OMS a défini cinq groupes de facteurs pouvant influencer l'observance, et sur lesquels il est nécessaire d'agir pour l'améliorer :

- o des facteurs socio-économiques du patient et de son environnement ;
- o des facteurs dépendant du système de soins et de ses acteurs, notamment relationnels ;
- o des facteurs propres au patient : niveau d'éducation, croyances ;
- o des facteurs liés aux pathologies ;
- o des facteurs liés au traitement, notamment les effets indésirables.

● L'information du patient sur sa maladie est le premier pas pour favoriser une bonne observance.
Diverses enquêtes montrent que les patients atteints de pathologies chroniques s'estiment insuffisamment informés sur leur maladie (3).
L'usage des nouvelles technologies (internet, smartphone…) doit permettre de leur délivrer une information fiable, accessible, actualisée et non-stigmatisante, avec des messages efficaces destinés à favoriser le respect des traitements prescrits.

● Aujourd'hui, de nombreux médicaments pour des pathologies graves comme le cancer sont prescrits à l'hôpital et délivrés par les pharmacies de ville.
Une relation étroite entre les professionnels de santé hospitaliers et de ville est donc nécessaire pour optimiser l'observance.

Nos Actions

● Les entreprises du médicament cherchent à diminuer les effets secondaires et le nombre de prises de médicaments afin de favoriser une bonne observance.

● Elles mettent au point certains dispositifs particuliers visant à maintenir la fidélité au traitement, tels que les bouchons compteurs, les dispositifs de rappel ou les piluliers électroniques.

● Elles établissent des partenariats avec des acteurs du numérique pour proposer des solutions innovantes, notamment un logiciel destiné aux diabétiques permettant de transmettre à leur médecin leur taux de glycémie et d'ajuster ainsi leur dose d'insuline.
Aux Etats-Unis, la Food and Drug Administration a approuvé en 2017 l'autorisation de mise sur le marché d'un médicament prescrit dans le cadre du traitement de la schizophrénie et des troubles bipolaires. Le comprimé est muni d'un capteur ingérable permettant aux médecins de savoir si la prise médicamenteuse a eu lieu.

● Les entreprises du médicament multiplient en outre des outils associant SMS de rappel, hotlines, programmes de motivation… qui sont évalués comme étant plus efficients.

(2). https://www.acadpharm.org/dos_public/Rapport_I_observance_mEdicamenteuse_VF_CORR_DGS_2016.02.09.pdf
(3). https://lecrip.org/wp-content/uploads/2014/11/BrochureObservance-imprim1.pdf